



Description des actions (à titre indicatif)

(1) RESULTATS DU VOLET DE RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE SECTORIELLE POUR L'ENVIRONNEMENT			
RESULTAT	ASSISTANCE TECHNIQUE (actions à titre indicatif)	APPUI BUDGETAIRE	
		INDICATEURS DE PERFORMANCE	DESCRIPTION / ELEMENTS DE VERIFICATION
<p>Résultat n°1.1: La stratégie sectorielle pour l'environnement est renforcée</p> <p>Ces activités renforcent le cadre stratégique national du secteur, y inclus les aspects règlementaires et institutionnel, ceci afin d'améliorer les capacités de planification et de coordination du secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations en gestion et évaluation de projet ▪ Formation sur la veille stratégique 	<p>Le PNAE-DD est actualisé à la lumière du RNE et inclut: une analyse du coût monétaire des dommages environnementaux ainsi qu'un cadre d'évaluation et suivi de son plan d'action (2015 – MATE/DGEDD)</p>	<p>Le nouveau PNAE-DD inclut:</p> <p>(i) une analyse du coût monétaire des dommages environnementaux ainsi que</p> <p>(ii) un cadre d'évaluation et suivi de son plan d'action.</p> <p>Il est finalisé et validé par le gouvernement. Le cadre d'évaluation et le mécanisme de suivi sont en place au niveau du MATE.</p>
		<p>L'avancement du plan d'action du PNAE-DD a fait l'objet d'une évaluation approfondie par le MATE (2017 – MATE/DGEDD)</p>	<p>Evaluation participative de la mise en œuvre du nouveau PNAE-DD et soumission au Ministre pour information/orientation/décision - d'un rapport d'évaluation qui:</p> <ul style="list-style-type: none"> - inclut une analyse des actions finalisées, entamées, retardée - explique les raisons des retards et - propose de recommandations pour le futur.
<p>Résultat n°1.2: La performance dans la planification et la transparence budgétaire est renforcée</p> <p>Consolidation de la planification budgétaire à moyen terme, la création d'un audit de performance et le développement de la capacité du MATE pour une meilleure maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations CDMT ▪ Formation sur la fonction d'audit de performance ▪ Appui à la création d'une cellule d'audit de performance au sein du MATE et de ses institutions sous tutelle 	<p>Mise en place d'un CDMT sectoriel en ligne avec le nouveau PNAE-DD (2015 – MATE/DPS)</p>	<p>Etablissement, à titre pilote et selon les attentes du Ministère des Finances, d'un budget pluriannuel (planification budgétaire) par résultat sur minimum 3 ans tenant compte des priorités établies par le PNAE-DD et comportant: objectifs spécifiques, plans d'actions, et indicateurs de performances.</p>
		<p>La fonction d'audit de performance du MATE et de 4 organismes sous sa tutelle est en place et opérationnel (2016 – MATE/IG)</p>	<p>Création d'une cellule d'audit de performance au sein du MATE et de 4 de ses organismes sous tutelle (2014) afin d'améliorer la performance et la transparence du secteur, avec notamment une évaluation de la mise en œuvre des priorités et objectifs du secteur, la cohérence des plans d'actions, et la définition des indicateurs de performances pour mesurer leur impact.</p> <p>Les premiers rapports d'audit de performance devront être prêts en 2015 et transmis pour validation aux institutions concernées au plus tard en 2016.</p>
<p>Résultat n°1.3: La rationalisation institutionnelle et financière du secteur est renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de rationalisation financière et institutionnelle 	<p>Prise de décision sur les actions à implémenter suite à l'étude de rationalisation financière et institutionnelle du secteur (2015 - MATE)</p>	<p>L'objet de l'étude est de définir les options de réorganisation institutionnelle du secteur et les implications financières en termes de pérennisation budgétaire du secteur. Elle sera soumise au Ministre pour avis, orientation et décision de mise en œuvre.</p>

(2) RESULTATS DU VOLET HORIZONTAL DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

RESULTAT	ASSISTANCE TECHNIQUE (actions à titre indicatif)	APPUI BUDGETAIRE	
		INDICATEURS DE PERFORMANCE	DESCRIPTION / ELEMENTS DE VERIFICATION
<p>Résultat n°2.1: Les capacités des institutions et des ressources humaines sont renforcées</p> <p>Le programme appuie les efforts actuels du MATE pour développer des programmes de formation de référence au bénéfice des acteurs du secteur (comme l'ANCC, l'AND, le CNTPPP, le CNL, l'ONEDD, le CNFE ou le CNME). Un de but sera de susciter les dynamiques d'auto-apprentissage et d'apprentissage croisé par l'échange d'expérience.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités en termes de formation de formateurs, ingénierie pédagogique ... ▪ Voyages d'études / stages dans UE ▪ Accompagnement de l'organisation de formations au niveau institutionnel 	<p>Validation officielle par le MATE du "Plan de formation intégré" (prenant en considération les priorités du nouveau PNAEDD) et décision du MATE sur le planning d'implémentation des formations (2015 – MATE/DRH)</p>	<p>Il s'agit d'établir un "Plan de formation intégré" sur 5 ans:</p> <ul style="list-style-type: none"> - reprenant les formations dispensées par les différentes institutions (DRH, DFC, CNFE, CNDRB, formation professionnelle etc.) - définissant un vivier d'experts formateurs disponibles - détaillant les besoins stratégiques de formation pour le prochains 10 ans - incluant un plan d'implémentation des formations sur les 5 ans <p>Un mécanisme de suivi devra également être mis en place. L'objectif est de prévoir la réalisation de 100-120 formations au profit de 400-420 cadres et agents (Administration Centrale, des DEW et des OST).</p>
		<p>Evaluation de la mise en œuvre du "Plan de formation intégré" par le MATE (2017 – MATE)</p>	<p>Il s'agira de produire un rapport d'avancement du plan de formation afin d'évaluer la mise en place du plan d'action tel que défini en 2015. Le rapport (i) fera le bilan des points positifs et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre; (ii) présentera des recommandations opérationnelles pour améliorer les actions et le planning des années à venir.</p>
<p>Résultat n°2.2: Le système d'information environnemental est renforcé</p> <p>Renforcer, de compléter les systèmes existants de collecte et d'échange d'information environnementale, tout en s'assurant que l'information soit rendue disponible à temps aux acteurs concernés, y compris le public et la société civile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un bulletin d'information environnemental ▪ Diagnostic / recommandations sur les SI existants ▪ Accompagnement à la mise en place d'un SIG pour le secteur 	<p>Le système d'information de l'ONEDD est opérationnel (2016 – MATE/ONEDD)</p>	<p>Pour remplir ses missions essentielles d'outil d'aide à la décision et de diffusion de l'information environnementale auprès du public, l'ONEDD devra mettre en œuvre un système global d'information environnementale (SIE) dont les fonctionnalités sont déterminées à partir de ses besoins.</p>
		<p>Elaboration par le MATE des textes d'application du droit à l'information environnementale - Loi 03/10 (2016 – MATE/DRAJ)</p>	<p>Il s'agira d'élaborer les textes réglementaires concernant les conditions de ce droit ainsi que les modalités selon lesquelles les mesures de protection de l'environnement sont portées à la connaissance du public.</p>
		<p>L'AND et le CNL disposent de systèmes d'information (SI) interopérables avec le SIE de l'ONEDD et le SIS du MATE (2017 – DIC – AND - CNL)</p>	<p>Des systèmes d'information interopérables, avec un encodage unique fait à la source, permettront la transmission automatique de données à (i) la tutelle (MATE) pour l'aider dans la prise de décision et le monitoring des questions environnementales; (ii) l'ONEDD pour le traitement de l'information et l'éventuelle diffusion au public concerné. Les systèmes doivent être en place en 2017 et les personnes devront être formées à leur utilisation.</p>

RESULTAT	ASSISTANCE TECHNIQUE (actions à titre indicatif)	APPUI BUDGETAIRE	
		INDICATEURS DE PERFORMANCE	DESCRIPTION / ELEMENTS DE VERIFICATION
<p>Résultat n°2.3 : Le rôle d'animateur et coordinateur dans le secteur du MATE est renforcé</p> <p>Les politiques du secteur impliquent une constante concertation entre les différents partenaires du « secteur ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic/recommandations sur la cogestion et coresponsabilisation des acteurs/secteurs pour la protection de l'environnement ▪ Appui à la détermination du trait de côte (loi 02-02) 	Création d'un comité intersectoriel de coordination et de mise en œuvre des politiques nationales pour l'environnement et le développement durable (2015 - MATE)	Il s'agira de renforcer le rôle du MATE qui est fondamentalement d'infléchir les activités, comportements et pratiques de cette multitude d'acteurs divers, dans le sens d'une vision cohérente et unifiée de la situation souhaitable.
<p>Résultat n°2.4 : Les mécanismes d'incitation et de responsabilisation des acteurs sont améliorés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités des APC concernant le rendement des taxes locales ▪ Renforcer les capacités des organismes de contrôle (police de l'environnement, magistrats ...) ▪ Renforcer les mécanismes de pollueur – payeur ▪ Appui à la mise en œuvre du plan de communication MATE ▪ Renforcement des capacités pour la maîtrise de la communication/ l'information environnementale ▪ Actions de sensibilisation et éducation environnementale (avec la société civile) 	La plan de communication du MATE est validé (2015 – MATE/DFC)	<p>il est nécessaire de développer un plan de communication intégré pluriannuel qui répond aux priorités de la stratégie du secteur.</p> <p>Le plan de communication intégré pluriannuel se basera sur les priorités établies par la stratégie nationale pour l'environnement et sur les objectifs visés dans la stratégie de communication du MATE.</p> <p>Le plan détaillera les actions à implémenter sur les 5 ans ainsi qu'un mécanisme de coordination et suivi des activités prévues.</p>
		Evaluation de la mise en œuvre du plan de communication est disponible et commenté par le Cabinet (2017 – MATE/DFC)	<p>Il s'agira de produire un rapport d'avancement du plan de communication du MATE afin d'évaluer la mise en place du plan de communication tel que défini en 2015. Le rapport fera notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan des points positifs et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et - présentera des recommandations opérationnelles pour améliorer les actions et le planning des années à venir.

(3) RESULTATS DU VOLET D'AMENAGEMENT INTEGRE A L'EHELLE DES BASSINS VERSANTS DE LA REGION LITTORALE ALGEROISE (PAC-ZCA)

RESULTAT	ASSISTANCE TECHNIQUE (actions à titre indicatif)	APPUI BUDGETAIRE	
		INDICATEURS DE PERFORMANCE	DESCRIPTION / ELEMENTS DE VERIFICATION
<p>Résultat n°3.1 : L'état de conservation de la biodiversité est amélioré</p> <p>Le programme vise à accompagner l'identification avec plus de précision des cibles et priorités des efforts de conservation de la biodiversité, la création et la gestion des aires protégées ainsi que le suivi écologique des tendances de la biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation d'une guide sur les rôles/responsabilité des acteurs concernés en matière de biodiversité. ▪ Etude d'évaluation de l'impact de la dégradation de la biodiversité ▪ Accompagnement d'un système de formation local sur la biodiversité ▪ Développement de plans de gestion d'aires protégées 	Classement aires de Mazafran et Zemmouri (2015 MATE)	Les aires protégées de Mazafran et Zemmouri sont créées et disposent d'un plan de gestion, fondé sur une cartographie des habitats et accompagné d'un système de suivi écologique.
		Publication d'un atlas de la biodiversité pour la zone métropolitaine algéroise (2015 - CNDRB)	A ce jour il n'existe pas un recueil d'informations sur la biodiversité pour recenser, en un document unique, toutes les richesses de cette zone et qui puisse être utilisé également pour la sensibilisation du public. Sur le plan méthodologique, la chance sera à tous les acteurs concernés par la thématique de la biodiversité pour apporter leurs contributions pour la collecte de données. Ceci par le biais d'un symposium qui sera organisé au mois de novembre 2014 qui permettra d'établir une communication intersectorielle et de compiler l'information.
		Identification et classement de la zone côtière de Reghaia et de la zone marine de l'île Agueli (2016 MATE)	Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme de préservation des sites sensibles naturels côtiers. Dans ce cadre, il sera nécessaire de mettre en place un comité de pilotage pour la réalisation de l'étude de classement pour la zone, actualiser le zoning de la partie terrestre et marine, finaliser le plan de gestion, élaborer un plan d'action et mise en œuvre du plan de gestion et identifier des indicateurs pour le suivi de l'effet réserve.
		Réalisation d'un inventaire et d'une cartographie de la faune et de la flore communs à tous les différents intervenants concernés (2017 - CNDRB)	Plusieurs institutions détiennent des informations complémentaires sur la faune et la flore présente dans la zone métropolitaine. L'objectif de cet indicateur est de créer une plateforme informatique d'échange entre les différents acteurs pour compiler un inventaire et une cartographie de référence partagée. Qui fera l'objet de publication et dissémination.
		Classement de la zone naturelle des anses de Kouali-Mont Chenoua (2017 – MATE/DGEDD)	La protection de la zone naturelle Anses de Kouali – Mont Chenoua constitue également un terrain où peuvent être testées et réalisées la cohabitation et l'arbitrage entre diverses activités socio-économiques sans compromettre le patrimoine naturel de cette zone. Dans ce cadre le classement de la zone est d'intérêt particulier.

RESULTAT	ASSISTANCE TECHNIQUE (actions à titre indicatif)	APPUI BUDGETAIRE	
		INDICATEURS DE PERFORMANCE	DESCRIPTION / ELEMENTS DE VERIFICATION
<p>Résultat n°3.2 : Amélioration de la gestion intégrée des déchets (collecte, tri, valorisation et traitement);</p> <p>Ce résultat vise à renforcer les connaissances et les compétences sur lesquelles se basent les décisions et les pratiques en matière de gestion des déchets et à améliorer les dispositifs de collecte, tri et enfouissement afin d'augmenter le taux de valorisation des déchets au bénéfice de l'environnement et de l'emploi. (réf: obj. 12 PAC ZCA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualisation et mise en œuvre des schémas directeurs (APC, AND) pour en faire un tableau de bord et de suivi ▪ Formation et sensibilisation pour le tri à la source ▪ Formation pour la gestion de CET (voyages d'études etc.) ▪ Expertise/étude économique pour la valorisation des déchets (biogaz, recyclage, déchets verts labélisé, valorisation des déchets inertes...) et leur traçabilité ▪ Relance du mécanisme d'ECOJEM ▪ Accompagner l'organisation des "récupérateurs informels (projets de micro crédit, associations ...) 	<p>Modernisation de la gestion des déchets de la région métropolitaine algéroise (2015 - AND)</p>	<p>Il s'agit de moderniser la gestion des déchets par la mécanisation de la collecte à l'aide de benne entasseuses armées de charriot élévateur et containerisation dans au moins 40% des municipalités.</p> <p>Suite à l'identification des municipalités l'indicateur prévoit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dotation de ces municipalités de benne entasseuses armées de charriot élévateur pour la collecte - L'amélioration de la capacité de ces municipalités par des moyens de collecte appropriés (modernisation) <p>Des campagnes d'information et sensibilisation seront également organisés à destination des citoyens sur l'importance d'une bonne gestion et collecte des déchets ménagers afin de limiter le risque sanitaire.</p>
		<p>Au moins 70 % des déchets arrivant dans chacun des 3 CET de la région sont triés et le 20% est vendu ou valorisé (2016 – AND et CET)</p>	<p>L'objectif dans ce contexte est d'avancer rapidement avec le tri au niveau de CET, pour arriver en 2016 à un taux de déchets triés de 70 % dans chacun de ces 3 CET munis de zones de tri.</p> <p>De plus, cet indicateur vise la vente et/ou la valorisation d'au moins 20% des déchets triés.</p> <p>Le suivi des actions de tri et de valorisation/vente fera l'objet de rapports trimestriels (tableau de bord) de CET détaillant: la quantité de déchets arrivés, la quantité des déchets triés, la quantité de déchets vendus/valorisées avec les informations financières y afférentes</p>
		<p>Eradication de 10 décharges sauvages existantes dans l'aire métropolitaine et mise en place d'un système de veille (2017 – MATE/DGEDD)</p>	<p>Cet indicateur vise à soutenir la réalisation du PROGDEM par l'éradication des 10 décharges suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Staoueli (wilaya d'Alger), - Haloua, Magrounat et Djemaa (wilaya de Blida), - Khemisti, El Hachem et Kolea (wilaya de Tipaza), - Isser, Sidi Slimane et Kharrouba (wilaya de Boumerdes). <p>De plus, un système de veille pour lutter contre les dépôts et les décharges sauvages est mis en place par le MATE avec l'éventuelle collaboration des autres institutions concernées (collectivités locales etc.).</p>

RESULTAT	ASSISTANCE TECHNIQUE (actions à titre indicatif)	APPUI BUDGETAIRE	
		INDICATEURS DE PERFORMANCE	DESCRIPTION / ELEMENTS DE VERIFICATION
<p>Résultat n°3.3 : La pollution industrielle est réduite et les technologies plus propres vulgarisées</p> <p>Ce résultat vise la réduction de la pollution industrielle par une mise en conformité environnementale des entreprises, le traitement des zones industrielles, le renforcement des dispositifs de suivi, de contrôle et de régulation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation de l'impact de "contrat de performance environnementale " signés avec les entreprises ▪ Renforcer l'utilisation des technologies propres ▪ Formation pour les bureaux d'études qui accompagnent les opérateurs économiques sur les technologies propres ▪ Mise en place d'un système d'information pour le suivi en temps réel des établissements classés. 	<p>Réalisation d'une cartographie des installations classées actualisée et mise en place d'un système de collecte de l'information à distance (2016 – MATE/DEW)</p>	<p>Le fichier des installations classées existant nécessite d'être vérifié et actualisé et l'impact réel du mécanisme des "contrats de performance environnementale" des entreprises nécessite d'être évalué.</p> <p>Le MATE mettra en place un système de collecte de l'information à distance pour les installations classées et fera des audits d'évaluation de l'impact environnemental d'au moins 20% des installations classées recensées.</p> <p>Ces actions contribueront à la préparation d'une cartographie des institutions classées actualisée.</p>
		<p>Etablissement de l'assiette fiscale de perception des taxes écologiques (2017 – MATE/DEW - MdF)</p>	<p>Le gouvernement algérien a établi 5 taxes écologiques à la charge des industries polluantes qui sont recouvertes avec certaines difficultés.</p> <p>Sur la base de l'exercice de cartographie et actualisation du fichier des installations classées, une assiette fiscale de perception pour toutes les installations de la zone métropolitaine algéroise sera établie.</p> <p>De plus, des rencontres de sensibilisation et information sont organisées par le Ministère des Finances et le MATE.</p>
<p>Résultat n°3.4 : Les changements climatiques dans l'aménagement du littoral sont pris en compte.</p> <p><i>L'intégration des questions climatiques et environnementales dans les décisions de planification est renforcée ainsi que l'adaptation des stratégies (et leur mise en œuvre localement) aux évolutions constatées/attendues de l'environnement, aux demandes des autres secteurs et de la société civile.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la mise en œuvre du PNC (une fois validé) ▪ Renforcement de capacités sur le thème des changements climatiques et appui à la mise en œuvre des recommandations sur la vulnérabilité de la ville d'Alger ▪ Définition des mesures de prévention des effets des changements climatiques (dispositif de veille) 	<p>Elaboration des cartes de vulnérabilité du littoral vis-à-vis des changements climatiques (2017 – MATE/DGEDD)</p>	<p>Ces cartes constituent un élément d'orientation stratégique des politiques publiques en matière d'adaptation vis-à-vis de changements climatiques. A terme, ces cartes serviront à nourrir un système d'information géographique (SIG) qui servira à actualiser l'information en tenant compte de l'évolution des contextes environnementaux et socio-économiques ainsi que l'évolution des indicateurs climatiques.</p> <p>Dans le cadre de cet indicateur, il s'agira notamment de réaliser:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une carte de vulnérabilité par niveau et par type de risque - une carte de vulnérabilité de synthèse - une planification d'un système d'information géographique (SIG) dynamique relatif à la vulnérabilité du littoral algérien vis-à-vis des changements climatiques
